



## E ncourageons nos entrepreneurs

2017 / 4  
28 | 06 | 2017



### ***La nouvelle analyse d'Itinera jette les grands principes et identifie les grands chantiers pour redynamiser l'environnement entrepreneurial en Belgique.***

Les entrepreneurs sont cruciaux pour la santé de notre économie. Ils innovent, génèrent de l'emploi et de la valeur ajoutée. Autant de points qui font encore défaut dans notre pays ! Pour que nos entrepreneurs se lancent, il faut leur donner un environnement propice. C'est le point de départ de cette analyse : Créer un biotope pour lancer la dynamique entrepreneuriale.

Des grands principes :

1. ***Simplicité*** : La valeur ajoutée de l'entrepreneur vient de sa créativité, l'administration de sa créativité doit dès lors être réduite au maximum. Les règles qui régissent son activité doivent être simples dans leur application et transparentes dans leur but.
2. ***Complémentarité*** : L'entrepreneur est un élément constitutif de tout un système. Comme les autres composantes de ce système, il contribue à sa performance. Les entrepreneurs sont complémentaires aux autres agents de l'économie, en particulier les grandes entreprises, les employés et l'Etat. Il ne faut pas les opposer.
3. ***Adaptabilité*** : L'activité entrepreneuriale se caractérise par le changement et l'innovation, le biotope entrepreneurial doit pouvoir s'adapter rapidement aux évolutions du secteur.

Pour traiter en priorité les grands chantiers :

1. Nos 3 régions enregistrent le plus mauvais taux de culture entrepreneuriale parmi des régions européennes. Pour y remédier, il faut rapidement mettre en place une politique d'éducation et de sensibilisation ciblée sur l'entrepreneuriat.
2. Notre profil technologique doit être amélioré, il faut rationaliser et évaluer nos pôles de compétitivité.
3. Effectuer un screening régulier permettant de vérifier l'impact de différentes mesures, comme les mesures régulatrices du marché qui créent des barrières à l'entrée et à la sortie pour les entreprises innovantes
4. Attaquer les barrières à la création d'entreprise sur le plan des régulations de la fiscalité. Le coût d'une création d'entreprise chez nous est 60 % plus élevé que la moyenne de la zone euro et le coût de transfert de propriété est trois fois plus élevé.
5. Prévoir une évaluation des initiatives relativement neuves en matière d'économie de partage au niveau fédéral et des initiatives soutenant les start-ups au niveau fiscal et financier.

*Il faut tout mettre en œuvre pour que demain notre économie retrouve du dynamisme et une bonne santé. Et ce sont les entrepreneurs d'aujourd'hui qui en sont les garants. En avant pour des réformes!*

**Pour des informations détaillées**, vous pouvez consulter l'étude sur [www.itinerainstitute.org](http://www.itinerainstitute.org)

**Pour de plus amples informations**, merci de contacter :

Ivan Van de Cloot (Chief Economist Itinera) et Alexandre Simons (Visiting Fellow Itinera): **0478/43.47.17**